

Christine Ryan de Parlee Beach a remporté la médaille d'or lors des championnats nationaux

Championnats canadiens de sauvetage sur plage océanique – Plage Martinique, N.É. : Christine Ryan s'est emparé de la première médaille d'or du Nouveau-Brunswick depuis 2000 lors du sprint de 90 m dans la catégorie libre chez les femmes dans une compétition fort relevée. Christine a poursuivi dans cette veine avec une performance lui permettant de se classer 2^e dans l'épreuve des drapeaux sur la plage dans la catégorie libre chez les femmes. Elle a ainsi mené l'équipe de Plage Parlee Beach à une 6^e place au classement général pour ces championnats.

Les autres athlètes du Nouveau-Brunswick qui se sont classés dans les 8 premières places étaient les suivants : **Claire Leger**, 7^e dans la course de 2 km sur la plage chez les moins de 19 ans et 8^e dans les drapeaux sur la plage chez les moins de 19 ans. **Ariane Grant**, 5^e dans la course de 2 km sur la plage chez les femmes de moins de 19 ans. **Christine Ryan**, 5^e dans la course de 2 km sur la plage dans la catégorie libre chez les femmes. **Jocelyne Melanson**, 6^e dans la course de 2 km sur la plage dans la catégorie libre chez les femmes. **Simon Leblanc**, 8^e dans les drapeaux sur la plage dans la catégorie libre chez les hommes.

Félicitations à tous les clubs du Nouveau-Brunswick qui ont participé à ces championnats : Plage Parlee Beach, Canada Games Aquatic Centre (17^e au classement général) et Fredericton Lifesaving Club (18^e au classement général).

Nous tenons également à remercier le Nova Scotia Lifeguard Service d'avoir organisé à nouveau avec succès les Championnats canadiens de sauvetage sur plage océanique.



Présentation de la médaille d'or à Christine Ryan pour le sprint de 90 m dans la catégorie libre chez les femmes entourée de Sandrine Hamel (à droite) et d'Alex-Ann Touchette (à gauche). Référence photographique : Klara Needler



Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick de 2017. De gauche à droite (à l'arrière) : Mathieu Pelletier, Maxime Lauzon. Au milieu : Gabrielle Leger, Véronique Dégarié, Claire Leger, Ariane Grant, Jacob Saucier, Christine Ryan, Marcel Bourgeois. En avant : Zach Leger, Simon Leblanc. Référence photographique : Wendy Mahony

Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick

Quinze équipes en provenance du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont participé aux 31^e Championnats de sauvetage sur plage continentale du Nouveau-Brunswick. Pour la 2^e année consécutive **Plage Parlee Beach Lifesaving Club** a décroché la bannière des championnats pour les clubs dans leur ensemble.

Nos félicitations aux gagnant-es dans chaque catégorie d'âge : Femmes – moins de 19 ans : **Ariane Grant** et **Claire Leger** (Plage Parlee Beach); Hommes – moins de 19 ans : **Maxim Lauzon** et **Jacob Saucier** (Plage Parlee Beach); Femmes – libre : **Bea Lougheed** et **Leah Smal** (Mactaquac Beach); Hommes – libre : **Marcel Bourgeois** et **Simon Leblanc** (Plage Parlee Beach).

Marcel Bourgeois a été choisi par ses pairs pour se voir décerner le **Trophée Dan Bourque** pour son incomparable esprit sportif.

Merci au Parc provincial Parlee Beach d'avoir organisé cette compétition et aussi à tous les incroyables bénévoles qui se sont dévoués afin que cette compétition soit une belle réussite.

Mon superviseur n'a pas tenu compte de mon inquiétude – et maintenant?

Voici un scénario tiré de la vraie vie : vous êtes surveillant sauveteur et vous avez une inquiétude légitime concernant votre capacité à pouvoir effectuer un balayage visuel de la piscine au complet. Lorsque vous en parlez avec votre superviseur il ou elle n'en tient pas compte et vous indique de continuer votre surveillance sans apporter de correction à la situation. Vous continuez donc à vous inquiéter de la sécurité de vos usagers et vous vous demandez également si vous seriez considéré comme étant responsable s'il se produisait un accident. Que devriez-vous faire?

La formation en Sauveteur national vous enseigne que vous êtes responsable de balayer les zones qui vous sont désignées. Elle vous enseigne également que ce balayage doit être effectué à partir d'un seul endroit et dans un temps limite spécifique (soit de 10 à 30 secondes). Par conséquent, en autant que vous pouvez voir toutes les zones désignées à partir de cet endroit particulier – incluant le fond de la piscine de ces zones – vous effectuez votre surveillance aquatique de manière appropriée.

Si vous avez des inquiétudes concernant une question de sécurité, vous devriez immédiatement en faire part au propriétaire/à l'opérateur de la piscine (souvent le superviseur de la piscine). Vous devriez aussi mettre promptement tout ceci par écrit. Inscrivez la date sur ce document et conservez-en une copie. Une telle communication, incluant une discussion avec le superviseur de la piscine, servira souvent à résoudre la question.

Une fois que vous avez identifié votre inquiétude et en avez transféré la responsabilité au superviseur de la piscine/ou votre employeur, vous avez fait votre travail puisque votre obligation est de vous conformer à la formation que vous avez reçue. Si votre employeur refuse d'offrir un environnement de travail sécuritaire, vous avez toujours l'option de quitter cet emploi et en temps voulu de vous trouver un autre employeur.

Dates à retenir

- **Du 17 au 19 octobre** – Conférence mondiale de l'ILS sur la prévention de la noyade (à Vancouver). Visitez www.wcdp2017.org
- **Le 28 avril 2018** – Assemblée générale annuelle de la Société de sauvetage du Nouveau-Brunswick (à Fredericton)

Vous pouvez obtenir des vestes de sauvetage de marque Stearns pour toutes les tailles, quel que soit votre âge et vos activités – cours de natation, dans une embarcation ou sur une motomarine.

Bébé – de 20 à 30 lb Enfant – de 30 à 60 lb

Adolescent – de 60 à 90 lb Adulte – de 90 lb et plus

Une commande effectuée avant le 31 octobre vous sera **EXPÉDIÉE GRATUITEMENT si vous mentionnez le code de coupon **M1FSHIP****

Visitez lifeguarddepot.com

Les vestes de sauvetage Stearns sont approuvées par Transport Canada.



La Société de sauvetage est un organisme bénévole et un organisme de bienfaisance enregistré qui œuvre afin de prévenir les noyades et les traumatismes reliés à l'eau. Chaque année, plus de 1 000 000 de Canadiens et Canadiennes participent aux programmes qui sont offerts par la Société, comme ceux de natation, de sauvetage, de surveillance aquatique et de leadership. La Société élabore les normes de la sécurité aquatique au Canada et elle décerne les certificats de Sauveteur national dans l'ensemble du Canada.